

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
8 juin 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

OBJET :

**15a. SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE. APPEL À
PROJET 2021.
MAITRISE DE LA
DEMANDE EN
ÉNERGIE.**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22-06-2021

ID : 059-215904004-20210614-21062021



L'an deux mil-vingt-et-un, le quatorze JUIN à dix-

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. LAPIERRE Julien – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est membre du Syndicat d'Énergie des Communes de Flandres (SIECF).

Le SIECF est un syndicat intercommunal à vocation multiple. À ce titre, il exerce deux compétences principales à savoir celle d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et celle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz.

Ensuite, Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'intérêt de réaliser, en termes d'économie d'énergie, la réhabilitation d'un bâtiment pour la halte nautique (changement de toiture avec isolation et isolation des murs, changements de fenêtres...). Ces travaux ont pour vocation à maîtriser la consommation en énergie.

Le coût de ces travaux est estimé à 140 432,28 €.

Monsieur le Maire précise que tout ou partie de ces travaux peuvent entrer dans le cadre d'un appel à projet par le SIECF au titre de la maîtrise de la demande en énergie.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe de ses travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le projet exposé dans la présente délibération,
- autorise le Maire à déposer une demande de prise en charge au SIECF, dans le cadre de l'appel à projet « Maîtrise de la demande en énergie »,

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-20210614-21062021 D167 ANN-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUN 2021

15a. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE À PROJET 2021. MAITRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE.

- accepte le règlement de l'appel à projet « Maîtrise de la demande en énergie »,
- autorise la sollicitation d'autres financeurs potentiels.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.